**SALON DU PETIT FORMAT 2022**

REGLEMENT

**Du 1er décembre au 21 décembre 2022**

**CATEGORIES ET FORMATS DES ŒUVRES**

- **20cm x 20cm pour toutes les œuvres picturales,** **y compris encadrement s’il y en a.**

Tous les supports sont autorisés, pour toutes les œuvres présentées les artistes devront utiliser qu’un seul et même type de support (toile sur châssis, toile cartonnée, 3D, métal, papier etc…). Les œuvres numériques, les photos ayant une démarche artistique sont acceptées. Le tirage doit être numéroté.

- **entre 20 et 30 cm de hauteur pour les sculptures.**

**PARTICIPANTS**

Le nombre d’artistes pour l’accrochage mural est limité à 22. Une dizaine d’œuvres devront être fournies par chaque artiste pour le roulement, 5 œuvres minimum pour les sculpteurs.

Le nombre d’artistes sculpteurs est limité à 8.

**SELECTION**

Les demandes d’inscription devront parvenir à la Galerie La Mosaïque **au plus tard le samedi 29 octobre 2022** en remplissant le « dossier de candidature ». Elles devront être accompagnées de la photo d’au moins 2 ou 3 œuvres qui seront exposées.

Ces demandes peuvent être faites par mail, ou dépôt de dossier ou courrier (les photos papier ne seront pas renvoyées).

Le Conseil Artistique de la Galerie La Mosaïque se réunira au plus tard le 4 novembre 2022 pour effectuer la sélection. Celle-ci sera sans appel, et ne sera pas motivée. Les artistes seront immédiatement informés.

**INSCRIPTIONS**

Les artistes sélectionnés confirmeront leur inscription **avant le samedi 20 novembre 2022** en réglant uniquement par chèque à l’ordre de « APANET ».

5€ pour les adhérents à jour de leur cotisation 2022,

15€ pour les non-adhérents.

**PRESENTATION DES ŒUVRES**

Chaque œuvre devra comporter au dos le nom lisible de l’artiste et de l’œuvre.

Prévoir un système permettant un accrochage rapide et équilibré de l’œuvre.

Les œuvres doivent être finies avec soin. Les bords de l’œuvre doivent être droits et nets.

Chaque artiste fournira une liste des œuvres déposées à la Galerie (à des fins d’inventaire).

**DEPOT DES OEUVRES**

Les œuvres seront déposées à la galerie le samedi 26 novembre, le mardi 29 ou le mercredi 30 novembre 2022 (aux heures d’ouvertures de la galerie).

Si vous souhaitez les envoyer : Nous devons les recevoir entre le 24 et le 28 novembre à l’adresse suivante : Galerie La Mosaïque – Rue Paul Riello – 31240 SAINT JEAN. Pour que nous puissions vous retourner les invendus, joignez un bon Chronopost/Colissimo ou chèque de même valeur.

**RETRAIT DES ŒUVRES**

Les œuvres pourront être retirées par les artistes le jeudi 22 décembre 2022 (entre 9h30 et 12h30), le mercredi 4 ou le jeudi 5 janvier 2023.

**VENTE DES ŒUVRES**

**Toutes les œuvres seront vendues au même prix de 90€.**

Un droit de 15% sera perçu par la galerie.

Il n’y aura pas de liste globale des œuvres.

**VERNISSAGE / FINISSAGE**

Le vernissage est planifié, par défaut, le vendredi 2 décembre 2022 à partir de 18h30.

Les frais seront à la charge de la galerie.

**INSTALLATION DE L’EXPOSITION**

La présentation et l’accrochage des œuvres seront réalisés le jeudi 1er décembre matin, par les dirigeants de la galerie.

La répartition des œuvres et leur remplacement après ventes seront effectués le plus équitablement possible en fonction du nombre d’œuvres en stock.

**PERMANENCES**

Les artistes sont invités à faire une ou plusieurs permanences.

**RESPONSABILITES**

Les organisateurs n’assument aucune responsabilité concernant les pertes, vols, détériorations ou accidents divers, dont pourraient être victimes les œuvres.

**RENSEIGNEMENTS**

Olivier GINER 06 45 42 37 03

**Date et Signature :**